





SOMMAIRE



Edito de Mme le Maire
Page 3



Finances
Page 4



Informations générales
Page 6



Vie communale
Page 8



Vie associative
Page 15



Conseils municipaux
Page 19



Urbanisme
Page 20



Agenda
Page 20

Bulletin municipal d'Autouillet Édité par la Mairie d'Autouillet

Directrice de rédaction :
Françoise LENARD

Comité de rédaction :
Commission Information-communication

Impression :
2 ip communication

Votre Mairie vous accueille :

Horaires :

Mardi et Vendredi 11h00 – 12h00
Jeudi 17h00 – 19h00

Adresse :

33 route des Châteaux
78770 AUTOUILLET

Contact :

Tél : 01 34 87 43 59
mairie.autouillet@orange.fr

Site internet :

www.autouillet.fr



CARNET

Mariages

M. Antoine SAUVAGE et Mme Léa DESCHAMPS
Le 10 février 2018

Décès

M. Yves JÉGOU
Le 23 mai 2018

Nouveaux Arrivants

M. et Mme BLAISE et leurs enfants
M. et Mme CAMEIRAO/YURDAKUL et leurs enfants
M. et Mme FONDRAT et leurs enfants
M. et Mme HAMMACHE et leurs enfants
Mme LECOMTE et ses enfants
M. et Mme SITKO et leur enfant
M. et Mme VAZ MATEUS et leurs enfants
M. et Mme BATTAGLIA et leurs enfants
M. et Mme GRANDFILS et leurs enfants
M. et Mme LAURIER et leur enfant
Mmes BLASCO/BORCELLE et leur enfant
M. et Mme GUILLEMOTO/ROUILLARD et leur enfant
M. et Mme HERY et leurs enfants
M. et Mme VIBERT et leurs enfants



Chers concitoyens,

2018 est une grande année pour notre village.

Malgré une baisse continue depuis quelques années des dotations de l'Etat, une augmentation des prélèvements du FPIC (*Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes*), la gestion rigoureuse de notre budget nous permet de mettre en œuvre deux projets majeurs :

La construction d'un complexe scolaire sur un terrain appartenant à la Commune pour permettre l'accueil des enfants dont le nombre est en forte croissance.

Il comprendra deux salles de classe élémentaire, cantine, accueil périscolaire et une bibliothèque, ainsi qu'une cour adaptée à l'effectif.

L'appel d'offre à maîtrise d'œuvre vient d'être lancé.

La restauration de notre belle église qui devrait s'étaler sur plusieurs années.

L'architecte a été désigné.

La maîtrise de notre budget de fonctionnement nous a permis cette année de ne pas augmenter les taux d'impôts communaux bien que nous soyons dans l'expectative sur le devenir de la taxe d'habitation et de sa future compensation.



Les rythmes scolaires vont changer à la rentrée 2018 avec un retour à la semaine de quatre jours.

Vous trouverez dans ce bulletin un résumé de la vie du village des premiers mois de cette année ainsi que les animations prévues dans les prochains mois, dont bien entendu la **Fête du Village prévue le samedi 15 septembre prochain** avec en final le tir du Feu d'Artifice musical.

Nous vous y attendons nombreux.

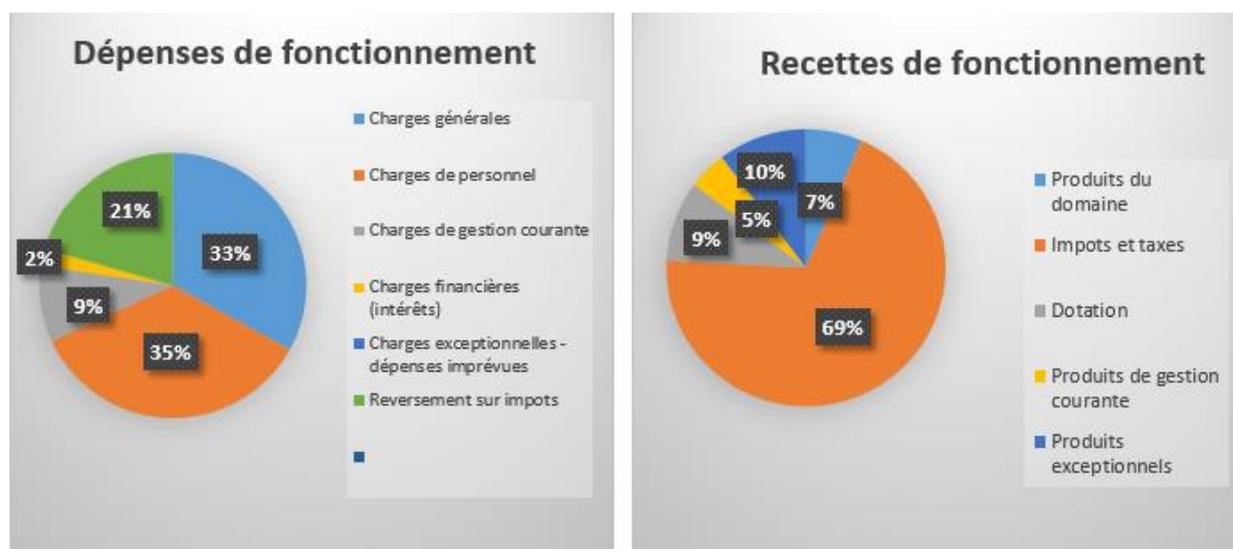
L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un merveilleux été et de belles vacances.

Françoise LENARD
Maire d'Autouillet

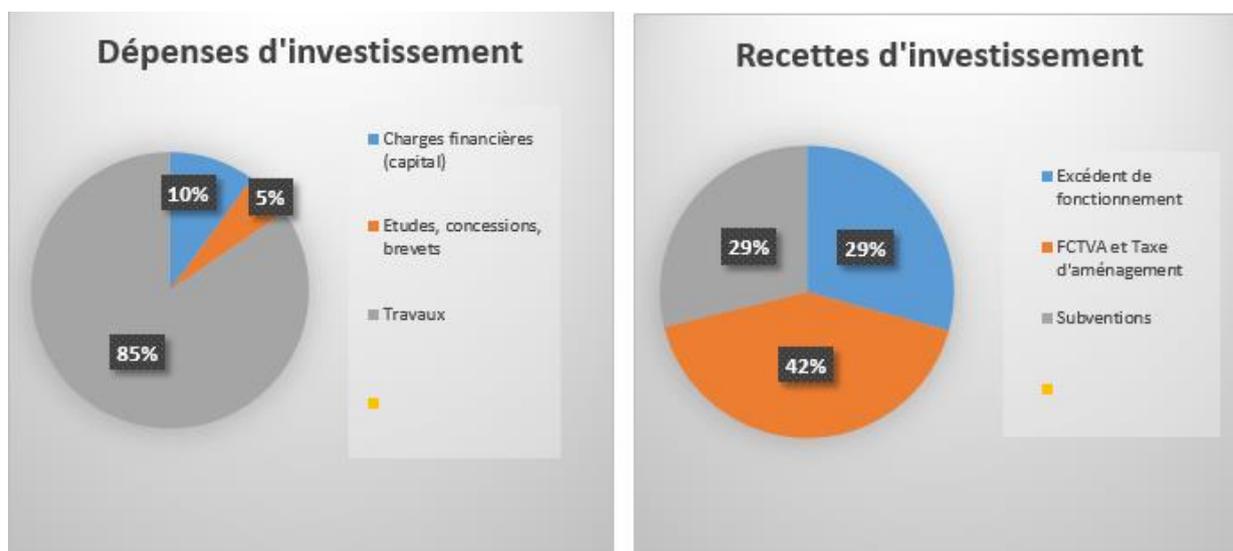


Compte administratif 2017

Grâce à une gestion très rigoureuse des dépenses de fonctionnement, le résultat de clôture 2017 est en excédent de 91 007,69 € qui sera reporté sur le budget investissement 2018.



En ce qui concerne l'investissement, le budget a été respecté et le résultat de clôture s'élève à 12 471,39 €.



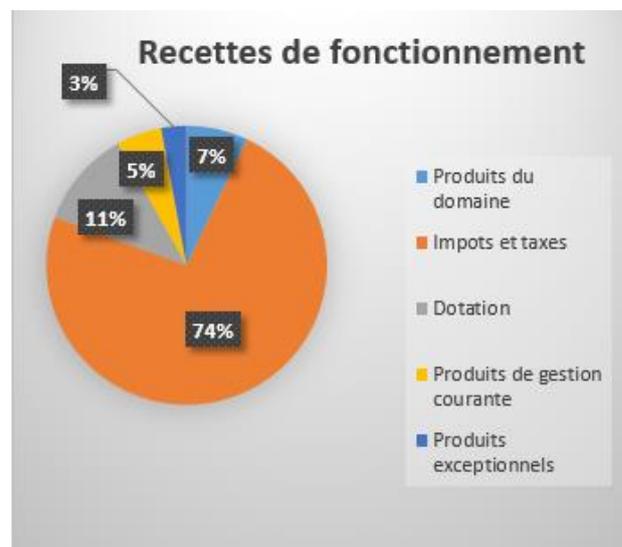
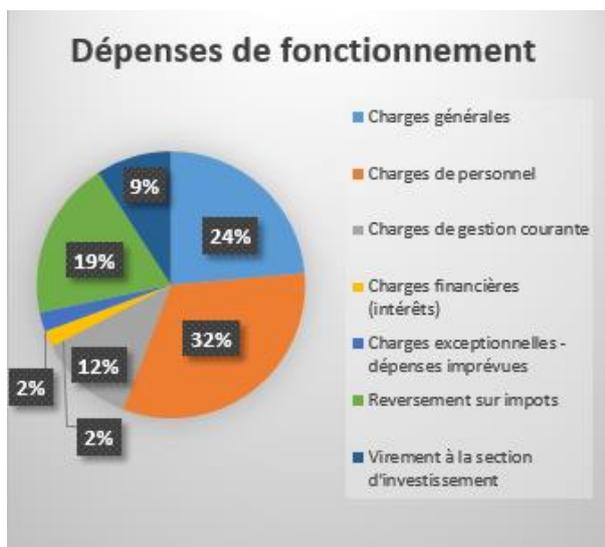


Budget primitif 2018

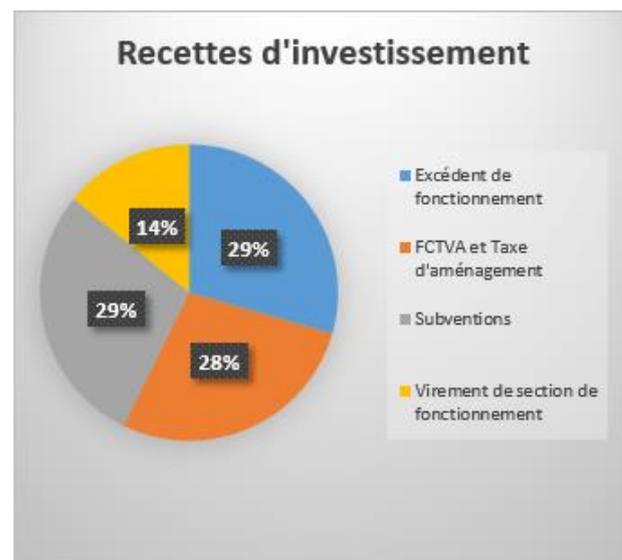
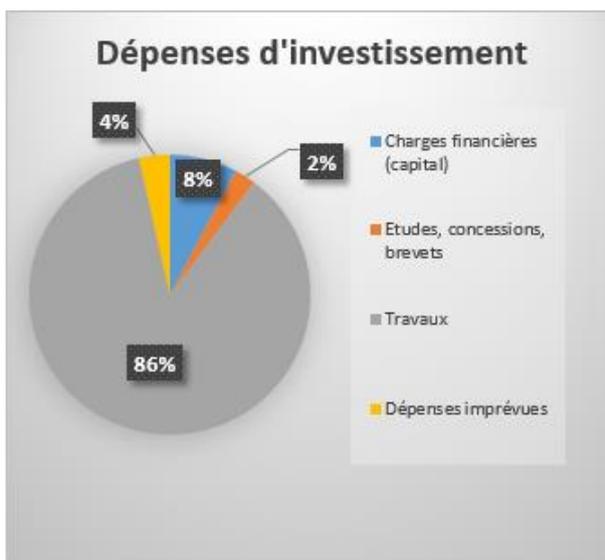
Il a été conçu avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement malgré la hausse de la population ;
- trouver toutes les subventions pour chaque opération d'investissement de la commune ;
- ne pas augmenter les taux communaux des taxes locales par rapport à 2017.

Le budget primitif de fonctionnement 2018, dépenses et recettes, a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal du 28 mars dernier, à hauteur de 498 980 € sans augmentation par rapport au budget primitif 2017.



Le budget investissement 2018, dépenses et recettes, s'élève à 669 828,19 €



Les dépenses d'investissement ne comprennent pas la construction du futur complexe scolaire, la totalité des subventions n'étant pas encore obtenues lors du vote du budget primitif. Cette opération fera l'objet d'un budget modificatif.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

SERVICES PERISCOLAIRES

Nouveau Rythme scolaire



Le Conseil Municipal a décidé, dans le cadre du rythme scolaire, d'un retour à la semaine des quatre jours pour les élèves du primaire.

Le centre de loisirs du mercredi accueillera donc toute la journée, à partir du début du mois de septembre, les enfants du primaire.

Les activités périscolaires mises en place par la Mairie (pratique sportive et anglais/bibliothèque) disparaissent à la fin de cette année scolaire.

Nous étudions la possibilité de continuer l'activité anglais/bibliothèque à titre facultatif. A suivre !!!!!



Cantine, Garderie et Centre de Loisirs

Le tarif de la cantine et les tarifs de la garderie périscolaire / centre de loisirs du mercredi restent inchangés depuis septembre 2015.

Vacances scolaires :

La Commune a signé une convention avec la Mairie de Villiers-le-Mahieu pour les petites et grandes vacances. Nous prenons en charge 8 € par jour et par enfant.

Inscrivez-vous à la Mairie de Villiers-le-Mahieu au 01.30.88.89.33

www.villiers-le-mahieu.fr



Et surtout n'oubliez pas de vous protéger et vous hydrater en cas de fortes chaleurs.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Moucher son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.socet-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule





Le SIEED a mis en place un programme de prévention de déchets (mulching, composteurs....) en ligne sur le site du SIEED.

En effet, le SIEED met à la disposition des habitants d'Autouillet des composteurs. Vous pouvez faire une demande par mail technique@sieed.fr en indiquant le litrage désiré ainsi que vos coordonnées.



Le prix du composteur varie selon le volume demandé :

10 € pour 400 litres et 15 € pour 600 litres.

Le but est de réduire le nombre de sacs de déchets végétaux et d'anticiper afin de répondre à la législation sur les bio-déchets.



Fabriquer son compost est un geste économique en limitant la quantité d'ordures ménagères jetées et de les recycler permettant ainsi un retour au sol des matières organiques. Mais cela est aussi un geste économique car le compost peut se substituer aux fertilisants du commerce.

BRUITS GÊNANTS

Respect de la réglementation en vigueur

Pour le plaisir et la tranquillité de tous, rappel de l'arrêté préfectoral du 25/03/2008 déterminant les jours et heures durant lesquels il vous est permis d'utiliser des engins bruyants :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00
de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 09h00 à 12h00
de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

RAPPEL DE QUELQUES REGLES DE CIVISME ET DE BIEN VIVRE ENSEMBLE

HALTE AUX STATIONNEMENTS SAUVAGES !!!!

Certains conducteurs refusent de respecter la loi et les droits des autres usagers !
Il est difficile d'expliquer le sens du mot « **respect** » à une personne qui ne veut pas entendre.

Une verbalisation sera certainement un argument plus convaincant !

RAPPEL

Le montant d'un PV pour stationnement interdit ou dangereux est de **135 €**.



LES ATELIERS JARDINAGE Le printemps aux ateliers



MARS : Matin très froid, serpe et masse à la main pour plesser, on pourrait dire tresser, une haie vive dans un taillis de noisetier.

Le lendemain, 19 mars,
il neige sur la haie neuve.



Et trois mois plus tard,
voici notre haie en feuilles.



LES ATELIERS JARDINAGE

Le printemps aux ateliers



AVRIL dans les buis à identifier la pyrale et ses dégâts et préciser la méthode de lutte biologique.



IMPORTANT : n'arrachez pas vos buis infectés par la pyrale
Privilégiez le traitement biologique !
Traitement que vous retrouverez sur le site de
la commune : www.autouillet.fr

Un petit groupe de passionnés de nature et d'écologie s'étoffe au fil des ateliers jardin du village, échangeant savoirs, observations et coups de main. On guette le cycle du papillon de la pyrale pour réagir vite aux attaques de la chenille, on le fait savoir, on met en commun infos pratiques, outils et conseils.



MAI au potager pour soigner notre bonne vieille terre et son précieux sol.

Les rendez-vous, relayés par la Jardinerie Poullain, qui offre des bons d'achat aux participants, sont donnés au jardin de l'église.

Et cet automne, rendez-vous donc au jardin de l'Eglise :

- **Samedi 8 septembre à 10 h 00** : La haie dans tous ses états
Champêtre, fruitière, fleurie, taillée stricte ou libre, entre voisins...
- **Samedi 13 octobre à 10 h 00** : Planter des arbres, c'est beau et utile.

Renseignements auprès de Françoise Pommet 06 87 01 01 02

« Qui plante un jardin, plante le bonheur » (proverbe chinois)



VIE COMMUNALE



CONCOURS DES JARDINS FLEURIS 2018

En partenariat avec la Jardinerie POULLAIN

OH ! LES BEAUX JOURS

Cette année, le concours des jardins fleuris portera sur les jardins vus de l'espace public.

En effet, le jury admirera **les jardins visibles de l'extérieur**, sans entrer dans les propriétés.

Les membres du jury, Autouilletois et Autouilletoises, parcoureront nos routes et sentes les 25 et 27 juin prochains.

Les nominés recevront un courrier et une invitation à la **remise des prix** qui se déroulera le **samedi 15 septembre**, jour de la fête du village.

Bonne chance à tous !!!



CONCOURS « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »



Pour la première fois, la commune d'Autouillet s'est inscrite au « CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FEURIS » 2018.

Ce concours porte sur le **Trophée « Cœur de Villes et Villages Fleuris »**, qui récompense les villages qui valorisent l'image des communes par leur fleurissement et l'emménagement paysager du Cœur de ville et sa Mairie.

Dès la mi-juin le jury départemental organise des visites qui se dérouleront jusqu'au 6 juillet, puis en septembre afin de renseigner et remplir une grille d'évaluation.

La commune participe à la démarche de labellisation qui récompense les efforts de fleurissement du Village réalisés depuis plusieurs années pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants.



CARNAVAL à AUTOUILLET



Samedi 10 mars, Emilie et Séverine du bureau de l'ASCA avaient organisé un carnaval pour les enfants du village.

Les enfants étaient fiers de parader dans les rues du village : qui en corsaire, en robot, en militaire, en indien ou en princesse.

Nous les félicitons pour leur imagination.

Puis l'après-midi s'est poursuivi par un délicieux goûter de crêpes.



Le premier mai dans notre village

Sur une idée de Carole Chatelus, la Mairie a organisé une vente de muguet.



Les enfants de la garderie périscolaire enthousiastes, accompagnés de quelques Mamans ont vendu à nos villageois de jolis brins de muguet, seul ou avec une rose.

Ils ont rencontré un vif succès, et vous remercient de votre accueil et de votre générosité.

La somme collectée permettra de leur organiser une activité.





CARNAVAL de l'Ecole Maternelle

Samedi 26 mai, le soleil et la bonne humeur étaient réunis pour la kermesse de l'école maternelle intercommunale!

Il y avait plein de jeux pour amuser les enfants!



Ce fut un agréable moment festif !!!!



Merci à tous pour votre participation!!!!!!!



VISITE AU HARAS DU PIN

Le mardi 10 avril, les enfants de l'école sont allés passer une journée au Haras National du Pin en Normandie.



Après une visite des bâtiments et la rencontre avec plusieurs races de chevaux nous avons pique-niqué pour ensuite nous rendre à la forge.

Là les enfants ont assisté à la fabrication d'un fer à cheval.

Puis le maréchal ferrant a procédé au changement des quatre fers d'un animal



fermement maintenu par de jeunes spectateurs très impliqués.



Ce fut une journée intéressante et bien remplie.



FRANCE MINIATURE

Mardi 19 juin nous sommes partis à la découverte de la France, son histoire et ses monuments.



De St Tropez à Fort Boyard en passant par le Sacré-Cœur,



L'Hexagone n'a plus de secret pour les enfants de l'école qui ont bien profité de ce voyage aussi rapide que plaisant.

Une expérience à renouveler.





Chasse aux œufs

Dimanche 1er avril, jour de Pâques, les enfants du village se sont retrouvés pour la traditionnelle chasse aux oeufs de l'ASCA.



Ils se sont d'abord rendus dans le jardin derrière l'église. La priorité a été donnée aux plus jeunes, puis les grands ont suivi accompagnés de cris de joie et de surprise.



Puis en un temps record, nos jeunes chasseurs ont découvert toutes les cachettes dans le petit parc derrière la maison du village.

Cette année, les cloches ont été particulièrement généreuses et les paniers débordaient de lapins, cloches, cocottes, œufs en chocolat.

La matinée s'est terminée joyeusement autour d'un verre de jus de fruits.





PIQUE NIQUE – ASCA – KERMESSE ECOLE

En ce samedi 3 juin sous un soleil radieux de nombreuses familles se sont retrouvées pour un pique nique sur l'aire de jeux et pour la Kermesse de l'Ecole.



Pour la plus grande joie des petits et grands, l'ASCA avait loué un château, un parcours et quatre « sumo » gonflables.



Le déjeuner a été suivi d'une tombola. Un ticket a été offert à chaque famille présente.

Ont été gagnés des entrées Zoo de Thoiry, Les Z'accros à Plaisir, la Serre aux papillons ainsi que des lots Mac Donald, des bons cadeaux et un panier gourmand du G20 et un soin manucure de L'escapade à Thoiry.



*Quel plaisir de se retrouver
et de partager des moments pleins de rire d'enfants !!!!!*



Visite du 12 avril 2018 Maison Louis Carré à Bazoches-sur-Guyonne 78.

**Attention, chef d'œuvre près de chez soi !
Pour les passionnés d'archi et de design.**

© Maison Louis Carré

Une visite guidée et privée d'une maison référence (1959) a été organisée par l'ASCA. Signée d'un maître, unique réalisation en France de l'architecte finlandais Alvar Aalto, elle a été commandée par le galeriste et collectionneur d'art Louis Carré pour mettre en lumière les œuvres et recevoir ses amis.



Ce lieu hors du commun où règne une harmonie parfaite a enchanté les 12 personnes présentes. A quelques kilomètres seulement d'Autouillet, à voir absolument.

www.maisonlouiscarre.fr



RENCONTRE DEDICACE

Florence M.-FORSYTHE dédicace son livre « Tu me Vertiges »



Cette première rencontre dédicace du 9 juin 2018 a reçu un vif succès. Elle a pu se réaliser dans la galerie « l'Atelier » à Montfort l'Amaury grâce à l'accueil de Michel Raabe et au fervent soutien de l'association « l'Asca » en sa présidente, Sophie Laski.

Le talent de comédienne et d'écrivain de **Florence M.-Forsythe** a captivé et a transmis sa passion pour Maria Casarès à l'assemblée au travers de son roman « Tu me Vertiges » sur l'histoire de la passion unique entre Albert Camus et Maria Casarès.

Encouragées par cette réussite nous avons le plaisir de vous annoncer **notre prochaine rencontre-dédicace, le samedi 10 Novembre 2018**. Nous recevrons l'auteur vietnamienne THUAN sur le thème « Littérature vietnamienne contemporaine ».



VIE ASSOCIATIVE



Samedi 15 et Dimanche 16 septembre 2018

Sous l'égide de Mme le Maire, du Conseil Municipal et de l'ASCA, aura lieu **la première exposition de l'Atelier Photo d'Autouillet.**

Celle-ci sera ouverte au public à la **Maison du Village de 10h à 12h et de 18h.**

A cette occasion, seront exposées les vues du village au début du 20^e siècle associées à leurs pendants actuels.

Le Dimanche 16 septembre à 18h, il sera procédé, autour d'un apéritif convivial, à la **remise du prix de la municipalité et du prix du public.**

Les membres de l'Atelier Photo seront très heureux de vous accueillir. Venez nombreux et votez pour la plus belle photo.



UNE BELLE ANNÉE POUR L'ASCA

110 familles adhérentes (dont 50 % d'Autouillet) ont participé depuis la rentrée de septembre 2017 aux différentes activités de l'ASCA (Association Sportive et Culturelle d'Autouillet).

Si les ateliers pour adultes fonctionnent bien (Marche, Tarot, Pilate, Apéritif littéraire, Philotouillet, Méditation, Œnologie et Photo), l'association a dû annuler plusieurs ateliers pour enfants faute de participants.

Quel dommage ! Heureusement, ils étaient venus nombreux aux après-midi Halloween et Carnaval ainsi qu'à la Chasse aux Œufs et à la Kermesse du 3 juin pour jouer dans les structures gonflables.

Nous encourageons les parents intéressés par des activités ponctuelles pour les enfants lors des petites vacances scolaires à nous le faire savoir.

Les ateliers reprendront en septembre et octobre 2018.

Le fonctionnement de l'Atelier Photo et de l'œnologie va changer. Vous serez informés par mail, flyers et lors du forum des associations.

Si vous avez des idées à nous proposer, n'hésitez pas à nous joindre :

asca78.sophie.laski@gmail.com ou au 06 11 43 00 99

Toute l'équipe de l'ASCA vous souhaite d'agréables vacances.





CONSEIL MUNICIPAL du 05/12/2017

- Autorise Mme le Maire à réaliser les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018.
- Autorise Mme le Maire à signer tous documents nécessaires à la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de l'Eglise.
- Approuve la décision du comité syndical du SIFAA fixant le montant de la participation annuelle de la commune aux frais de fonctionnement du SIFAA.
- Approuve le virement de crédit en dépenses de fonctionnement d'un montant de 1 400 €.
- Approuve le rapport annuel 2016 du SITERR.

CONSEIL MUNICIPAL du 12/02/2018

- Donne à Mme le Maire tous pouvoirs afin de signer un acte de vente pour l'acquisition de terrains situés route des Châteaux pour un montant de 150 000 €.
- Décide la réalisation d'un emprunt d'un montant de 1 100 000 € sur 25 ans pour la construction d'un complexe scolaire.
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la signature du contrat de prêt.

CONSEIL MUNICIPAL du 28/03/2018

- Adopte le compte de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2017, qui est conforme aux écritures du compte administratif 2017 de la commune.
- Adopte le compte administratif 2017 de la commune dont le résultat à la clôture de l'exercice 2017 est arrêté à 103 479,08 €.
- Décide d'affecter au BP 2018 la somme de 103 479,08 € en recettes d'investissement.
- Vote du budget comme suit
 - En fonctionnement : 498 980,00 €
 - En investissement : 669 828,19 €
- Adopte l'attribution de compensation de fiscalité vers par la CC Cœur d'Yvelines à la commune d'un montant de 23 512,52 €.
- Décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2018.
- Demande au SIFAA la fiscalisation de la participation de la Commune aux frais de fonctionnement dudit syndicat à compter de 2019.
- Décide le retour à la semaine des 4 jours pour les rythmes scolaires.

CONSEIL MUNICIPAL du 14/05/2018

- Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR 2018 d'un montant de 117 000 € pour la construction d'un complexe scolaire.
- Décide de demander un fonds de concours auprès de la CC Cœur d'Yvelines d'un montant de 63 318 € pour la construction d'un complexe scolaire.
- Décide de solliciter une aide financière auprès de la DRAC pour la construction d'une bibliothèque.
- Décide de présenter un dossier de demande de subvention au titre du FDSCR auprès du CD78 d'un montant de 3 292,22 € pour les travaux d'accessibilité d'un appartement.
- Décide de présenter un dossier de demande de subvention au titre du FDSCR auprès du CD78 d'un montant de 15 728,09 € pour la réfection de la Route de la Haye Frogeay.
- Décide d'accepter l'offre du Groupe Synthèse pour la modification du PLU et autorise Mme le Maire à signer le contrat.
- Approuve l'adhésion de Jouars Pontchartrain au SIRYAE ;

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus sur le site internet de la commune :
www.autouillet.fr



URBANISME

Permis de construire

- M. et Mme GERVASONI** : construction d'une maison individuelle – Domaine le Closente
M. et Mme MERIAT : construction d'une maison individuelle – Route des Châteaux
Mme JEGOU-HURION : rénovation d'un bâti ancien – Route des Châteaux
M. et Mme LECOMTE : construction d'une maison individuelle – Chemin de la Maréchalerie
M. et Mme LY : construction d'une maison individuelle – Résidence du Bois Camille
M. et Mme FROGER : construction d'une maison individuelle – Route des Châteaux
M. et Mme SORIEUL / MERIMEE : construction d'une maison individuelle – Route des Châteaux
Mme PEYROT : construction d'une maison individuelle – Route des Châteaux
Mme TURNBULL : construction d'une ferme biologique – Route de la Haye Frogeay
M. et Mme CHAM : construction d'une maison individuelle – Résidence du Bois Camille

Demande de travaux

- SARL EUROBOIS** : coupe d'éclaircie
M. BSCHORR : création d'un mur séparatif – Route des Châteaux
M. PRUIJSSERS : transformation d'un auvent en véranda – Route de Boissy
M. BUREL : création de 4 lots à bâtir – Allée du Haut Village
YVELINES NUMERIQUE : pose d'une armoire de télécommunication – Route des Châteaux

Permis d'aménager

- Mme GARNIER** : division de terrain – Résidence du Parc



AGENDA



A noter dans votre agenda

- 3 septembre** : Rentrée des classes
- 8 septembre** : Forum des association à Thoiry
Atelier Jardinage « la haie dans tous ses états »
- 15 septembre** : Fête du Village sur le stade
- 15 et 16 septembre** : Exposition du Club Photo à la Maison du Village
Journée du Patrimoine 2018
- 3 octobre** : Ramassage des encombrants
- 13 octobre** : Atelier Jardinage « les arbres »
- 11 novembre** : Cérémonie du souvenir
Accueil des nouveaux arrivants